

N/REF : 9/10/2025 11H25 C:000502 I:15826
V/REF : 867781
V/Email reçu le Jeudi 09/10/2025 à 11H25

ESPACIL HABITAT
Siege
20 RUE GUY ROPARTZ
CS 54221
35042 RENNES CEDEX

V/REF.IMM. 0208
IMMEUBLE : MONTEVERDI -0208
2 A 8, RUE AIMEE ANTIGNAC
ZAC DES PAPETERIES
35000 RENNES

Rennes, le 27 Janvier 2026

Référence Marché: Electricité-Lot1 Rennes
LOCALISATION : ALLEE 6 ANTIGNAC - SOUS SOL

MOTIF : SUITE INTERVENTION LUMIERE AU SOUS-SOL NE FONCTIONNE PAS
Donneur d'ordre : M. N BUSSON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 01/10
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RECHERCHE DE PANNE ELECTRIQUE
CONSTAT : UNE MUNITERIE DU SOUS SOL DÉRÉGLÉ
RÉGLAGE DE TEMPORISATION MUNITERIE
CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 23/10
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RECHERCHE DE PANNEAU ELECTRIQUE
CONSTAT : AMPOULE HS AU NIVEAU DE L'ESCALIER
OUVERTURE DU HUBLLOT
DEPOSE AMPOULE DEFECTUEUSE
FOURNITURE ET POSE NOUVELLE AMPOULE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
REGLAGE DE LA MINUTERIE
REPOSE HUBLLOT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : NR AB Email envoyé le 19/01/26 à 10H34 M. N BUSSON
NR AB Email envoyé le 12/01/26 à 10H06 M. N BUSSON

NR AB Email envoyé le 05/01/26 a 10H22 M. N BUSSON
NR AB Email envoyé le 03/11/25 a 09H38 M. N BUSSON
BB AB Email envoyé le 27/10/25 a 22H11 M. N BUSSON
LE LCOMPTER Email envoyé le 27/10/25 a 12H36 M. N BUSSON

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	2.1-Ff Vérif.instal.électrique	1	79,45	79,45
1,00	2.1.1-Rempl.par Ampoule(s)LED	4	21,03	21,03
TOTAL H.T.				100,48
T.V.A. a 10,00%				10,04
TOTAL T.T.C.En EURO				110,52

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.